



Association Loi 1901 Affiliée à la FFN
sous le N° 330

ARNAOUTCHOT le : 20 août 2020

Le Président Jean-Pierre

A

Tous les membres d'Arna Nature

Chers tous et toutes,

Comme vous le savez l'activité golf a été supprimée. D'une part parce-que Pierre-Michel arrêta, et faute d'un nombre suffisant de vacanciers intéressés d'autre part.

En lieu et place a été réalisé un potager dont la vocation originelle était de fournir le restaurant en produits bio. A l'évidence, et malgré tout le soin apporté par Barbara avec l'aide de l'équipe technique, la production est insuffisante.

Barbara nous propose donc de prendre en charge ce potager sous forme de jardin partagé dont les récoltes reviendraient aux membres du club et en premier lieu bien sûr à celles et ceux qui se seront le plus investis. Cette idée séduisante à laquelle j'adhère personnellement à 200%, nous permettrait d'avoir une vie associative plus intense, et cadre bien avec nos valeurs naturistes de partage.

Pour réaliser ce projet j'ai besoin d'abord et avant tout de vos avis (à l'avance merci de me répondre dans des délais courts), mais il faut connaître aussi les membres du club qui sont compétents en jardinage. Ne s'improvise jardinier qui veut, mais ce sera l'occasion pour certains et certaines d'entre nous d'apprendre. Nous pourrons aussi partager les compétences avec des vacanciers ou avec les jeunes des clubs de l'animation.

Il est évident que nous devons tenir compte d'un cahier des charges édité par Barbara, pour que ce jardin partagé reste 100% BIO. Il sera aussi nécessaire d'établir un contrat entre la S.A. Arnaoutchot et nous pour que le fonctionnement de l'activité respecte les buts et objectifs à atteindre.

Dans l'attente impatiente de vos réponses, même orales, soyez assurés chers tous et toutes de mes plus sincères amitiés.

JPS

Adresser la correspondance au siège social :
Centre Naturiste ARNAOUTCHOT 40560 Vielle Saint Girons
Ou à monsieur Jean-Pierre SEGRETIER 16 Impasse des Bruyères 33700 MERIGNAC